

Famille, Culture & Éducation | Clara Van Der Steen

# Covid-19 et crise sanitaire

## Les inégalités de genre révélées





: lien consultable dans l'Internet

” N’oubliez jamais qu’il suffira d’une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. ”

**Simone de Beauvoir<sup>1</sup>.**

## Introduction

Il est difficile de ne pas citer Simone de Beauvoir dans le contexte actuel, car si la crise sanitaire témoigne de certaines inégalités présentes au sein de la société, elle les exacerbe également. L'extrait de la philosophe prend tout son sens lorsque l'on analyse les avancées sur les plans politique et social en cette période. Les situations de crises – en particulier à une échelle internationale comme celle de la Covid-19 – sont souvent l'occasion de restreindre les libertés individuelles, en renforçant les pouvoirs déjà en place. Par conséquent, l'analyse des impacts du confinement en Belgique, qui eut lieu de mars à juin 2020, sur les rapports de genre permet d'établir un premier diagnostic sur leur évolution, durant cette crise sanitaire.<sup>2</sup>

La pandémie de la Covid-19 a entraîné de nombreux changements sociétaux aux niveaux économique, social et politique ainsi que la réadaptation systématique des différents secteurs touchés. Le confinement dévoile comment les acteurs sociaux sont affectés par ces restructurations et identifie lesquels sont considérés comme indispensables pour maintenir le système en état de marche. En effet, les nouvelles priorités sociétales réquisitionnent les professionnels des milieux considérés comme essentiels (médical, alimentaire, de distribution ou d'entretien) à leur poste, tandis qu'une autre partie de la population est désormais confinée chez elle. Les conséquences en termes de genre sont immédiates ; plusieurs experts se sont déjà penchés sur la question et

<sup>1</sup> S. DE BEAUVOIR, *Le deuxième sexe*, Coll. « Folio/essai », Paris : Gallimard, 1949, 408 p.

<sup>2</sup> Nous parlons ici en termes de rapport de genre pour identifier les individus considérés femmes et hommes. Cependant, nous sommes conscients que le genre dépasse cette dichotomie consensuelle. Par ailleurs, la crise sanitaire n'a pas été favorable pour repenser cette binarité mais elle semble plutôt l'avoir renforcée. Dans une optique de facilité de lecture, nous maintenons l'appellation homme femme pour catégoriser les individus.

ont admis que les femmes étaient majoritaires dans les secteurs jugés essentiels pendant le confinement. Les effets négatifs, que cette période de trouble a suscités, peuvent être examinés dans le but de révéler les inégalités, mais aussi de réévaluer le rôle de l'état dans l'exercice de ses fonctions.

Que ce soit à travers l'isolement des femmes ou leur triple journée de travail, cet article revient plus en détail sur les inégalités creusées par la crise sanitaire. Dans cette optique, plusieurs paramètres sont à considérer. Dans un premier temps, l'investissement des femmes dans les tâches de première nécessité, le travail effectué gratuitement et le rôle de chaque individu au sein du foyer sont des arguments favorables à l'idée que la société dépend en majorité du travail féminin. Dans un second temps, les rapports de domination envers les femmes s'exacerbent sous de multiples facettes ; il est en particulier question, dans cet article, de la violence domestique, de la réappropriation de l'espace public par les hommes et du contrôle permanent sur le corps des femmes. Dans un dernier temps, il faut considérer un élément supplémentaire dans l'évolution des rapports de genre ; à savoir que le confinement est un moment clé dans la prise de conscience des inégalités en vigueur dans notre société.

## I. Les femmes : le socle d'une société en état de marche ?

### A. Surreprésentation des femmes dans les secteurs essentiels

Ce n'est plus un secret ; le nombre de femmes en fonction dans les secteurs essentiels est supérieur à celui des hommes. Pour tenter d'expliquer cette surreprésentation, précisons que les femmes demeurent aujourd'hui encore majoritaires dans le domaine du « care »<sup>3</sup>, en raison des fonctions naturelles

<sup>3</sup> Le domaine du « care » constitue l'ensemble des valeurs éthiques relatives aux relations humaines. Cela correspond plus concrètement aux gestes et aux attentions portés à l'autre, autant sur le plan physique qu'émotionnel. Les emplois qui se situent dans le domaine du « care » sont par conséquent ceux dont ce genre d'aptitudes s'avère nécessaire : par exemple au sein du secteur médical ou encore du secteur de l'éducation.

qui leurs sont associées, comme l'instinct maternel ou la capacité de prendre soin de l'autre. Ces caractéristiques participent non seulement à la construction de stéréotypes sexistes qui valorisent les rôles féminins traditionnels, mais contribuent également à l'investissement des femmes dans ce secteur professionnel.

On comprend que le secteur médical est majoritairement investi par des femmes ; une étude de l'OMS réalisée en 2019 révèle qu'elles occupent 70 % des emplois dans le secteur de la santé.<sup>4</sup> Certaines fonctions sont particulièrement plus féminines que d'autres avec 91 % de femmes chez les aides-soignants et 81 % chez les infirmières. La profession de médecin est également en pleine féminisation avec 66 % de femmes médecins chez les moins de 30 ans.<sup>5</sup> Le travail spécifiquement féminin se développe au-delà du secteur médical et des soins apportés à la personne. Les femmes demeurent également majoritaires au sein d'autres milieux professionnels considérés comme étant de première nécessité ; les métiers d'entretien et de nettoyage sont en majorité tenus par des femmes (97 %) ainsi que ceux du secteur de l'alimentation et de la distribution (76 %).<sup>6</sup> Dans le monde associatif, les personnes en place pour répondre aux besoins urgents, tels que les assistances sociales, sont encore une fois en majorité des femmes. Les qualités telles que l'empathie et l'écoute, considérées innées au genre féminin, sont requises pour effectuer ce genre de travail. Par ailleurs, ces métiers de première nécessité demeurent encore dévalorisés, contribuant à leur mauvaise rémunération. Ces fonctions, par conséquent primordiales pour la survie de l'état et de ses citoyens, ne bénéficient toujours pas d'une reconnaissance à leur juste titre.

La prépondérance de ces métiers au sein de la société entraîne une surreprésentation des femmes dans l'espace public en tant que travailleuses, les ren-

<sup>4</sup> « Des services dispensés par des femmes dans un secteur dirigé par des hommes : Une analyse consacrée à la problématique du genre et de l'équité chez les personnels du secteur sanitaire et social à l'échelle mondiale », Organisation Mondiale de la Santé, 2019, 4 p.

<sup>5</sup> Signalons que si la moitié des médecins spécialistes sont actuellement des femmes, certaines spécialités restent encore fortement masculines – la chirurgie par exemple. Les femmes sont en majorité spécialisées à nouveau dans des domaines qui touchent à la maternité ou à l'enfance : dans le domaine de la gynécologie-obstétriques et la pédiatrie par exemple. Voir : E. FAVEREAU, « La féminisation de la médecine en pleine santé », *Libération*, le 10 octobre 2017, [en ligne :] [https://www.liberation.fr/france/2017/10/10/la-feminisation-de-la-medecine-en-pleine-sante\\_1602155](https://www.liberation.fr/france/2017/10/10/la-feminisation-de-la-medecine-en-pleine-sante_1602155), consulté le 16 novembre, 2020.

<sup>6</sup> Nous reconnaissons que certaines professions, en majorité investies par des hommes, sont toujours en fonction : les éboueurs par exemple ou encore les livreurs. Cependant, la plupart des secteurs essentiels sont féminins.

voyant à la fonction d'intermédiaire entre les citoyens et l'état.<sup>7</sup> On comprend que les systèmes patriarcal et capitaliste ont rendu les femmes indispensables en temps de crise sanitaire.

## B. Le travail domestique : une corvée féminine

Nous l'avons remarqué, les femmes sont fortement présentes dans les secteurs encore en activité durant la crise de la Covid-19. Cependant, la lutte contre la maladie ne se déroule pas uniquement sur le terrain, mais également au sein du foyer. Ce travail consiste à prendre soin non seulement de sa famille mais aussi à s'occuper des tâches intégrant à la maison.

En Belgique, le temps consacré aux activités domestiques quotidiennes est encore réparti de manière inégale avec en moyenne plus de trois heures pour les femmes et une heure et quart pour les hommes, selon une étude menée par l'Institut de l'égalité des Femmes et des Hommes.<sup>8</sup> Ce déséquilibre s'est renforcé depuis mars 2020 ; étant donné que le confinement rassemble les individus au sein de leur foyer, le travail domestique est en hausse par rapport aux besoins traditionnels. Le nombre de repas passés sur le lieu de résidence augmente et les tâches liées au nettoyage et à l'entretien du foyer doivent être soutenues. La fermeture des écoles renvoie les enfants à la maison et la scolarisation doit être prise en charge au sein de la sphère privée. La multitude de tâches, cumulée à celles déjà présentes quotidiennement, demande un effort plus conséquent, celles-ci étant en majorité exercées par les femmes.

La quantité de travail effectué à domicile pousse les femmes à se conformer à leur « rôle »<sup>9</sup> de mères et/ou d'épouses, qu'elles soient obligées de pour-

<sup>7</sup> Si, dans le cadre de cet article, nous nous concentrons sur les rapports en termes de genre, il est absolument nécessaire de considérer les autres caractéristiques socio-culturelles de ces individus ainsi que du milieu dont ces personnes sont issues, comme la classe et la race ; la société se maintient non seulement en raison d'un système sexiste mais également raciste et classiste.

<sup>8</sup> I. GLORIEUX et T.-P. VANTIENOVEN, « Genre et emploi du temps. (Non)-évolution des stéréotypes de genre 1999, 2005 et 2013 », *Institut pour l'égalité des Femmes et des Hommes*, Bruxelles, 2016, 120 p.

<sup>9</sup> À ce sujet, il est clair que la représentation de la famille que nous envisageons ici est celle du couple hétérosexuel ; nous tenons à spécifier qu'il n'est en aucun cas le seul exemple de composition familiale de notre société. Cependant, il est assez représentatif des oppressions en termes de rapport de genre. C'est la raison pour laquelle nous réfléchissons à partir de cette représentation du couple.

suivre leur activité professionnelle sur le terrain, qu'elles soient en télétravail ou sans emploi. En se consacrant à la gestion du travail ménager quotidien, les femmes ont facilité la surcharge de travail des hommes, dont les activités n'ont presque pas été perturbées. Les chiffres révèlent que, pendant le confinement, 80 % des tâches domestiques ont été entreprises par les femmes contre 20 % par les hommes.<sup>10</sup> Au-delà des corvées ménagères, la charge mentale – une responsabilité qui retombe particulièrement sur les femmes – s'avère plus conséquente en raison du confinement et de la permanence des individus au sein de la maison.<sup>11</sup> Le confinement réorganise également le temps imparti pour les individus, que ce soit au niveau des activités professionnelles ou des activités personnelles. Les pauses que s'accordent les femmes correspondent généralement aux moments passés dans les trajets ; des courtes périodes durant lesquelles elles peuvent se concentrer sur elles-mêmes loin de leurs proches et des tâches domestiques, nécessaires pour éviter une surcharge mentale.<sup>12</sup> Cependant, étant donné les conditions sanitaires actuelles, ces instants précieux semblent avoir momentanément été suspendus, ou au mieux, drastiquement réduits.

La répartition inégale des tâches domestiques s'est également restructurée en fonction des activités des membres du foyer, depuis le début du confinement. Dans le cas des couples dont les emplois ont été maintenus sur le terrain, le déséquilibre se traduit par des doubles, voire des triples journées de travail, qui se succèdent les unes après les autres.<sup>13</sup> En ce qui concerne

<sup>10</sup> I. KAUFER et V. LOOTVOET, « Le confinement, miroir grossissant des inégalités entre femmes et hommes », Rtbef, le 3 avril 2020, [en ligne :] [https://www.rtbef.be/info/dossier/les-grenades/detail\\_le-confinement-miroir-grossissant-des-inegalites-entre-femmes-et-hommes-une-chronique-d-irene-kaufer-et-de-valerie-lootvoet?id=10474915](https://www.rtbef.be/info/dossier/les-grenades/detail_le-confinement-miroir-grossissant-des-inegalites-entre-femmes-et-hommes-une-chronique-d-irene-kaufer-et-de-valerie-lootvoet?id=10474915), consulté le 5 novembre 2020.

<sup>11</sup> L'illustratrice Emma aborde justement le sujet dans sa bande-dessinée : « Il suffira d'une crise », Emma Clit, le 20 juillet 2020, <https://emmaclit.com/2020/07/20/il-suffira-dune-crise>, consulté le 24 novembre 2020.

<sup>12</sup> J. DÉMAS, « Il y a une possibilité de comprendre le système dont les femmes sont prisonnières. Entretien avec Sandra Frey », Qu'est-ce qu'on fait, le 12 mai 2020, [en ligne :] <https://www.qqf.fr/article/il-y-a-une-possibilite-de-comprendre-le-systeme-dont-les-femmes-sont-prisonnieres>, consulté le 12 novembre 2020.

<sup>13</sup> C'est ce que dénonce la porte-parole Céline Piques de l'association « Osez le féminisme » : « Confinement : «Les femmes connaissaient la double journée de travail et maintenant on doit cumuler avec l'école à la maison», avertit l'association Osez le féminisme », *FranceInfo*, le 4 mai 2020, [en ligne :] [https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/confinement-les-femmes-connaissaient-la-double-journee-de-travail-et-maintenant-on-doit-cumuler-avec-l-ecole-a-la-maison-avertit-l-association-osez-le-feminisme\\_3948619.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/confinement-les-femmes-connaissaient-la-double-journee-de-travail-et-maintenant-on-doit-cumuler-avec-l-ecole-a-la-maison-avertit-l-association-osez-le-feminisme_3948619.html), consulté le 5 novembre 2020.

les couples en télétravail, la perspective que le confinement soit une prise de conscience pour les hommes de la quantité de travail domestique, afin qu'ils puissent y participer plus activement, s'est soldée par un échec. La tendance générale indique que les tâches ménagères ont en grande majorité été assumées par les femmes, obligeant celles en télétravail à devoir jongler entre vie professionnelle et vie familiale dans un espace délimité pourtant comme étant privé. Ce dernier point est intéressant à analyser et peut s'expliquer de la manière suivante : un espace dédié au travail au sein de la maison est souvent absent, particulièrement pour les femmes. Une étude de l'INED indique que les hommes en télétravail sont plus nombreux à être en possession d'un bureau<sup>14</sup>, facilitant la concentration, contrairement à leurs homologues féminins. Celles-ci doivent plus souvent se contenter des espaces collectifs, dans lesquels vivent également les enfants<sup>15</sup>. L'essai de Virginia Woolf « une chambre à soi » prend particulièrement sens dans ce cas de figure : l'absence d'un espace propre à soi entraîne plus facilement des interruptions dans l'activité en cours ainsi qu'une baisse de concentration.<sup>16</sup>

<sup>14</sup> M. DAMGÉ, « L'accroissement des inégalités femmes-hommes pendant le confinement en graphiques », *Le Monde*, le 9 juillet 2020, [en ligne :] [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/07/09/l-accroissement-des-inegalites-femmes-hommes-pendant-le-confinement-en-graphiques\\_6045739\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/07/09/l-accroissement-des-inegalites-femmes-hommes-pendant-le-confinement-en-graphiques_6045739_4355770.html), consulté le 5 novembre 2020.

<sup>15</sup> Cette inégalité non seulement est issue d'une logique sexiste qui considère que la femme ne nécessite pas d'un espace propre à son travail contrairement à l'homme mais elle dérive aussi d'une inégalité en termes de classe. Tout le monde ne réside pas dans lieu assez spacieux que pour proposer une pièce ou un espace de type bureau, réservé aux activités professionnelles.

<sup>16</sup> Une étude canadienne s'est également intéressée à la quantité d'articles réalisés par des universitaires pendant le confinement ; elle révèle une diminution du nombre de publications rédigées par les femmes contrairement à celles des hommes. Trop occupées avec leurs tâches quotidiennes, les femmes manquent dès lors d'un temps précieux pour favoriser la réflexion ; or comme le signale Hannah Arendt, « pour penser, il faut du temps pour soi ». Cette étude est mentionnée par Anne-Cécile Mailfert, porte-parole d'Osez le féminisme dans l'émission « Pas son genre » de Giulia Fois : « Le covid est-il misogyne ? », *InterFrance*, 18 septembre 2020, [en ligne :] <https://www.franceinter.fr/emissions/pas-son-genre/pas-son-genre-18-septembre-2020>, consulté le 5 novembre 2020.



## C. Une aide sans contrepartie

La faible coopération financière de l'État face aux différents acteurs de la société a été critiquée depuis le début de la crise Covid-19. Cette période économiquement difficile révèle que l'État repose encore en grande partie sur un labeur non-rémunéré dont les principaux représentants sont à nouveau des femmes. Le travail domestique qui comprend à la fois, la gestion du foyer et les individus qui le composent, en demeure le plus important.<sup>17</sup> Si en Belgique, les statistiques permettent d'affirmer que le temps consacré aux tâches domestiques représente en moyenne trois heures par jour<sup>18</sup>, en France, ce travail équivaldrait à un tiers du PIB s'il était rémunéré<sup>19</sup>. Il est important de signaler également que ces tâches sont réparties de manière inégale dans les rapports de genre mais elles sont également entrecoupées par des rapports de classe et de race.<sup>20</sup> Ce travail gratuit s'étend au-delà des fonctions domestiques. La crise sanitaire en Belgique, ayant débuté avec une pénurie de masques, a amené des initiatives privées à en confectionner pour l'ensemble de la population. La réalisation de ces outils de protection, devenus désormais indispensables, a été entreprise par des femmes, celles-ci n'étant remboursées ni pour la main-d'œuvre, ni pour les matières premières nécessaires à

<sup>17</sup> Le travail domestique correspond à la confection des repas, les courses, les tâches ménagères - nettoyage et entretien de la maison, lessive - ainsi que le soin donné aux enfants et/ou des personnes âgées.

<sup>18</sup> I. GLORIEUX et T.-P. VANTIENOVEN, *op. cit.*

<sup>19</sup> H. D'ALBIS, e. a., « Travail rémunéré et travail domestique. Une évaluation monétaire de la contribution des femmes et des hommes à l'activité économique depuis 30 ans », *Revue de l'OFCE*, 2016, 149, p. 101-130, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2016-5-page-101.htm>, consulté le 24 novembre 2020.

<sup>20</sup> En effet, si les tâches issues de la reproduction sont l'apanage des femmes, elles se sont restructurées pour se situer en-dehors de la sphère privée et ont été appropriées par une nouvelle main d'œuvre féminine. Ce travail dès lors invisibilisé et dévalorisé est entrepris par des personnes provenant des classes précarisées et en particulier de l'immigration. Par l'imbrication des systèmes raciste, sexiste et classiste, une partie de la population est désignée en tant que nouvelle main-d'œuvre dans une visée d'exploitation économique et ce, dans le but de produire un capital contre un service (presque) gratuit qui contribue à sa dévalorisation. Voir J. FALQUET, « Transformations néolibérales du travail des femmes : libération ou nouvelles formes d'appropriation ? », N. ARAUJO GUIMARAES, M. MARUANI, B. SORI, *Genre, race, classe. Travailler en France et au Brésil*, Coll. « Logiques sociales », Paris : L'Harmattan, 2016, 360 p.

leur fabrication. D'autres initiatives comme des aides fournies aux personnes malades ou encore la mise en place des banques alimentaires sont encore des démarches majoritairement féminines, réalisées sans aucune contrepartie.

Cela nous amène au constat que le confinement ne semble pas avoir permis de répartir équitablement les tâches domestiques et les activités non rémunérées. Les inégalités en termes de genre, mais également de classe et de race, se sont vues, au contraire, renforcées. Le confinement n'est qu'un levier révélateur des inégalités déjà existantes qui les exacerbent à leur paroxysme. L'exploitation économique des femmes persiste en raison de la mauvaise gestion de la crise sanitaire par un système néo-libéral traversé par des logiques raciste, sexiste et classiste.

## D. Le travail émotionnel

Si ce sont les femmes qui généralement s'occupent des individus vulnérables, à savoir les enfants, les personnes âgées ou encore les malades, le contexte actuel leur impose de se préoccuper du bien-être de tous les individus, et ce, tant d'un point de vue physique qu'émotionnel. Le travail qui consiste à porter des attentions particulières envers son entourage (conjoint, famille, amis, etc.), au point de refouler ses propres besoins et ses émotions au profit de ceux de l'Autre, est appelé « charge émotionnelle ». <sup>21</sup> Cette fonction a pris une place importante durant la crise Covid-19, désignant à nouveau les femmes comme responsables de ce travail en raison de leurs aptitudes sois-disant naturelles liées à ce genre de tâches.

La charge émotionnelle se déploie à plusieurs niveaux : dans la sphère professionnelle, les métiers du « care » sont fortement soumis à cette aptitude. Les professions de distribution et d'entretien favorisent aussi le contact avec autrui et par conséquent requièrent indirectement ce type de qualification. En jugeant que ces compétences sont inhérentes aux travailleuses engagées, le travail fourni ainsi que la difficulté occasionnée par l'ensemble des gestes exercés dans le cadre de ces professions, sont dès lors rendus invisibles et perdent de leur valeur. <sup>22</sup>

<sup>21</sup> Voir EMMA, « La charge émotionnelle et autres trucs invisibles », *Un autre regard*, III, Paris : Massot éditions, 2018, 112 p.

<sup>22</sup> C. FROIDEVAUX-METTERIE, « Le poids des émotions, la charge des femmes », AOC, le 21 avril, 2020, [en ligne :] <https://aoc.media/analyse/2020/04/20/le-poids-des-emotions-la-charge-des-femmes>, consulté le 4 novembre 2020.

Notons que la charge émotionnelle ne se limite pas à la sphère professionnelle mais s'étend à la sphère privée et domestique. Prendre soin de ses proches consiste également à se préoccuper de leurs émotions pour leur assurer une bonne santé mentale. Dans un système où les femmes sont considérées comme les gestionnaires de l'émotion, les hommes en demeurent les bénéficiaires directs.<sup>23</sup>

Ce concept de charge émotionnelle, de plus en plus diffusé, est également repris par plusieurs auteurs. L'auteure Camille Froidevaux-Metterie aborde la question de la charge émotionnelle<sup>24</sup> ; elle met en alerte les femmes sur les nombreuses conséquences que la crise sanitaire provoque sur leur santé mentale, en raison notamment de la surcharge émotionnelle. L'autrice souligne particulièrement la difficulté avec laquelle les femmes refoulent leurs propres émotions ou se les imposent afin de garder un état d'esprit adéquat en fonction des situations. La sociologue étasunienne Arlie R. Hochschild, dans son ouvrage « Le prix des sentiments »<sup>25</sup> analyse la façon dont la manipulation des émotions se transpose d'un cadre privé à une utilisation commerciale, en particulier dans les services du « care » qui joue sur cette marchandisation des émotions. Étant donné que le confinement est propice à une surcharge émotionnelle, le travail d'Arlie Hochschild met en évidence l'impact émotionnel qu'entraîne ce genre de comportement qui prend énormément de temps et d'énergie ; ce sont des contraintes supplémentaires qui incombent à nouveau aux femmes. Il faut également souligner que bien que cette analyse réfléchisse en termes de rapport de genre, elle nécessiterait aussi d'être analysée

<sup>23</sup> V. TUAILLON, « Dans le genre confiné-e », *Les couilles sur la table*, <https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/dans-le-genre-confine%25c2%25b7e%25c2%25b7s-2>, consulté le 6 novembre 2020.

<sup>24</sup> C. FROIDEVAUX-METTERIE, *op. cit.*

<sup>25</sup> A. R. HOCHSCHILD, *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, Paris : La Découverte, coll. « Laboratoire des sciences sociales », 2017, 250 p.

au prisme des rapports de classe et de race. Ces aptitudes à éprouver des émotions spécifiques sont plus facilement considérées naturelles pour une classe particulière de la population.<sup>26</sup>

Nous avons constaté que le système patriarcal a permis de se reposer sur une certaine partie de la population dans la lutte contre la maladie, et ce, à travers différentes stratégies. Celles-ci demeurent une prolongation des procédés préexistants au confinement. Si nous pouvons affirmer que les rapports de domination à l'égard des femmes se traduisent par l'absence d'une valorisation correcte de leurs activités, ils se traduisent également par l'accroissement d'un contrôle constant sur les femmes, susceptible d'entraîner une augmentation de violences à leur égard.

<sup>26</sup> Les métiers du « care » ainsi que ceux issus de la distribution et de l'entretien sont les plus à-mêmes de générer cette charge émotionnelle. Comme déjà mentionné, cette charge de travail s'est transposée sur les femmes issues de l'immigration et des milieux plus précaires. Dans son article, Jules Falquet revient sur la manière dont les femmes privilégiées (généralement blanches et de classe sociale élevée), de plus en plus investies professionnellement, ont reporté les tâches reproductives sur les femmes plus opprimées (racisées et précarisées). De cette manière, le système capitaliste utilise une nouvelle main-d'œuvre spécifique dans l'optique de répondre à ces services, à savoir une population féminine précarisée et racisée. Pour plus d'informations, voir J. FALQUET, *op. cit.*

## II. Domination accrue envers les femmes

### A. Exacerbation de la violence domestique

Le confinement, provoqué par la crise sanitaire, non seulement a renvoyé les femmes dans leur foyer mais peut aussi les avoir pratiquement isolées. Cet isolement s'avère être un facteur significatif de l'augmentation des violences conjugales voire familiales. Dans l'optique d'assurer la sécurité des femmes sujettes aux violences pendant le confinement, des objectifs ont été fixés par le gouvernement belge pour organiser et renforcer un soutien aux victimes.<sup>27</sup>

En Région de Bruxelles-Capitale, le secteur de l'hébergement (maisons d'accueil et centres d'accueil d'urgence) a été fortement réquisitionné pour accueillir les personnes victimes de violence. Cette offre s'est rapidement retrouvée saturée, ce qui a amené des organisations privées à proposer des alternatives ; la COCOF a, par exemple, mis à disposition des hôtels afin de répondre à la demande.

Pour faciliter la communication en cas de violences conjugales, des méthodes de signalement silencieux telles que le chat ou des plateformes en ligne ont été mises en place. Les services téléphoniques sont également à disposition pour les victimes de violences familiales et ont pu être diffusés à grande échelle dès le début du confinement, facilitant la prise d'initiative et l'utilisation de ces services par les personnes concernées. Un plan de communication a largement été diffusé à travers la Belgique, et notamment en Région de Bruxelles-Capitale, dans l'espace public – avec la présence d'affiches par exemple<sup>28</sup> – mais également en ligne, à l'aide des réseaux sociaux. Mentionnons également l'application française FLAG !<sup>29</sup> qui permet de signaler les

<sup>27</sup> Parmi les stratégies en place, les suivantes sont mises en œuvre : tenter d'éviter l'isolement pour les femmes victimes de violences conjugales ; multiplier les moyens et canaux de communication ; organiser la prise en charge des victimes malgré le confinement. Voir : A. DISTEXHE et L. LEPRINCE, « Les violences intrafamiliales en région de Bruxelles-Capitale en période de confinement », Focus de l'Observatoire, Bruxelles Prévention & Sécurité, 1, 2020, 36 p.

<sup>28</sup> La campagne « Écoute Violences Conjugales » est encore visible, par exemple, dans les transports de la STIB.

<sup>29</sup> « L'application mobile Flag », *Flag Intérieur et Justice Intérieur*, [en ligne :] <https://www.flagasso.com/application-flag.html>, consulté le 10 novembre 2020.

violences conjugales, destinées également aux couples LGBT<sup>30</sup> ; celle-ci fut créée le 24 avril avec pour marraine la secrétaire d'État et féministe Marlène Schiappa. Au-delà du service d'aide aux victimes, l'État a également pris en compte le suivi des personnes auteurs de ces violences depuis le début du confinement. Tandis que 10 % des usagers ont refusé le contact, 90 % ont accepté de répondre voire de se faire suivre, leur permettant de prendre conscience des facteurs favorisant leurs accès de violence.

Les nouvelles dispositions mises en place face aux violences familiales ont permis de répondre à une demande plus conséquente que d'habitude. Les services téléphoniques ont été rapidement saturés avec une augmentation de 30 % des appels concernant des violences conjugales en Belgique.<sup>31</sup> Les professionnels interrogés au sein des services d'assistance policière et des lignes d'écoutes indiquent que l'augmentation de ces appels n'est pas forcément corrélée avec l'apparition soudaine de nouveaux cas de violences familiales. Les cas de violences conjugales<sup>32</sup> généralement sont préexistants à la crise sanitaire mais ont été démultipliés durant le confinement et ont occasionné un état de stress et d'anxiété plus intense.<sup>33</sup> L'éloignement de son réseau familial, social et éventuellement professionnel, additionné à la difficulté d'appel à l'aide en cas de besoin, en raison du contrôle désormais permanent du partenaire violent, constituent une cause de stress supplémentaire pour la victime. Les divers moyens de fuite sont désormais plus restreints, empêchant les victimes de se rendre à un point de contact si besoin. Le nombre d'appels passés aux lignes d'écoute signale que les accès privés au téléphone ont pu être conservés dans certains cas, cependant l'utilisation des chats, également en augmentation, pourrait témoigner pour certaines victimes de la difficulté à passer un simple appel téléphonique. L'anxiété ressentie par les victimes s'accroît dès lors depuis le confinement. Non seulement la promiscuité entre auteur et victime peut renforcer ce stress mais la présence d'autres facteurs telle que la drogue, l'alcool et problèmes financiers, plus propices à s'accroître en temps de confinement, sont susceptibles d'influencer la situation familiale.

<sup>30</sup> E. MOIRON-BRAUD, « Les violences conjugales pendant le confinement : évaluation, suivi et propositions », *Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains*, 2020, 84 p.

<sup>31</sup> A. DISTEXHE et L. LEPRINCE, « Les violences intrafamiliales en région de Bruxelles-Capitale en période de confinement », *Focus de l'Observatoire, Bruxelles Prévention & Sécurité*, 1, 2020, 36 p.

<sup>32</sup> Signalons que les victimes ne sont pas seulement des femmes ; aussi enfants et personnes âgées.

<sup>33</sup> En termes de rapport de genre : neuf appels sur dix sont passés par des femmes. Voir : A. DISTEXHE et L. LEPRINCE, *op. cit.*

Si certains médias osent prétendre à une sorte d'assouplissement des violences dans certains ménages<sup>34</sup>, les paramètres expliquant cette diminution de violence ne peuvent être considérés comme bénéfiques pour les victimes. La baisse de violence dans certains ménages est le résultat d'une surveillance renforcée de la part des agresseurs sur leurs victimes ; moins de jalousie en raison du nombre de sorties limitées, isolement volontaire de la part des individus concernés, des facteurs qui peuvent rassurer les potentiels auteurs de ces violences pendant un certain laps de temps. Il est important de signaler qu'il ne faut pas y voir un adoucissement des comportements violents, mais plutôt le renforcement d'un contrôle permanent de la part de l'agresseur envers la victime. La sortie du confinement pourrait soit rendre la situation encore plus grave pour les couples concernés soit la stabiliser sur le long terme ; mais cela ne résout en rien les problèmes de violences conjugales.

## B. L'appropriation de l'espace public

Depuis l'annonce du premier confinement en mars 2020, les villes se sont petit à petit vidées de leurs habitants. En octobre de la même année, le couvre-feu et l'arrêt de la vente d'alcool participent à minimiser l'action des individus dans les lieux publics. En raison de toutes ces restrictions, le harcèlement dans l'espace public aurait dû connaître le même sort. Il semble pourtant que si les espaces sont confinés, les propos et actes haineux, en particulier à l'égard des femmes, n'ont pas diminué.

De manière générale, il semble que les hommes soient moins respectueux des règles et des mesures sanitaires en vigueur pendant le confinement. Ils sont plus nombreux à braver les interdictions, à sortir sans justification précise et à se déplacer dans les lieux publics. Ils disposent désormais d'un espace qui leur est presque exclusivement consacré. En raison de l'augmentation des tâches ménagères, comme nous l'avons déjà signalé, les femmes se retrouvent plus facilement confinées. La conséquence directe est que l'espace public a été réapproprié davantage par les hommes en raison du passage des femmes dans la rue devenu plus rare. Leurs apparitions occasionnelles dans l'espace public

<sup>34</sup> BELGA, « Selon une étude, le confinement a accentué mais aussi mis en suspens des violences conjugales », *DH. Les Sports*, le 16 juillet 2020, [en ligne :] <https://www.dhnet.be/actu/belgique/selon-une-etude-le-confinement-a-accentue-mais-aussi-mis-en-suspens-des-violences-conjugales-5f105cec9978e2322f822035>, consulté le 24 novembre 2020.

peuvent favoriser une attention plus accrue lors de leur sortie. Notons également que l'ambiance anxio-gène qu'entraîne le confinement, créé davantage de tension. La santé mentale de chacun peut aussi expliquer des comportements plus agressifs. Les femmes servent facilement d'exécutoires amenant dès lors les hommes à passer « leurs nerfs sur les femmes »<sup>35</sup>.

Non seulement le harcèlement de rue ne s'est pas vu diminué, mais, en plus, les espaces publics désertés renforcent un sentiment d'angoisse et d'insécurité chez les femmes ; elles sont plusieurs à témoigner de leurs craintes de circuler tranquillement en raison de la solitude qu'elles ressentent au sein des espaces publics. S'il se peut que certaines propositions adressées aux femmes dans la rue soient différentes de celles exprimées avant le confinement, elles demeurent présentes, car elles se sont réadaptées aux nouvelles conditions sanitaires.<sup>36</sup> Les harceleurs sont désormais plus libres dans leurs mouvements et leurs propositions ; l'absence d'un contrôle social les pousse d'avantage à agir sans impunité<sup>37</sup>. On constate donc que le harcèlement de rue toujours en vigueur connaît désormais un renforcement des rapports de force au sein de l'espace public.

### C. Le contrôle perpétuel du corps des femmes

Le contrôle du corps des femmes est un enjeu de la société patriarcale depuis sa mise en place ; il impose à celles-ci des attitudes et des comportements spécifiques ainsi que des critères physiques exigeants, correspondants à des canons de beauté universels. Les mouvements féministes ont lutté ces dernières décennies pour la réappropriation du corps par les individus, dans son intériorité comme dans son extériorité. Le récent phénomène MeToo a également contribué à la réappropriation du corps par les femmes en diffusant des slogans tels que « Mon corps, mes choix » et en démocratisant ces nouvelles idées à une échelle planétaire. Si ces avancées ont entraîné un bouleversement des mentalités, le confinement a permis également de remettre en question ce conditionnement permanent imposé aux corps des femmes ;

<sup>35</sup> V. TUAILLON, *op. cit.*

<sup>36</sup> C. ARBRUN, « Il passent leurs nerfs sur les femmes : les harceleurs de sortie pendant le confinement », *TerraFemina*, le 21 avril 2020 : [en ligne :] [https://www.terrafemina.com/article/coronavirus-le-harcèlement-de-rue-perdure-pendant-le-confinement\\_a353395/1](https://www.terrafemina.com/article/coronavirus-le-harcèlement-de-rue-perdure-pendant-le-confinement_a353395/1), consulté le 9 novembre 2020.

<sup>37</sup> *Ibid.*



les activités quotidiennes, comme le maquillage, l'épilation, le port du soutien-gorge, etc. peuvent dès lors être abandonnées en raison de l'isolement le temps du confinement. L'absence du regard permanent de l'Autre sur le corps favorise ce nouvel état d'esprit et permet de remettre en question des injonctions permanentes adressées aux corps des femmes.

Cependant, cette bouffée d'air frais est contrecarrée par un système capitaliste agissant sournoisement à travers les médias et la publicité. Des solutions sont proposées aux femmes pour « ne pas se laisser aller » à travers des exercices, des régimes amincissants et d'autres produits de beauté.<sup>38</sup> Ces injonctions sont le résultat des dictats sexistes refusant l'idée que les critères de beauté imposés par la société puissent être remis en question. Elles sont également le fruit d'une société capitaliste dont les enjeux économiques reposent sur un business réservé à l'attention du corps féminin. Les stratégies mises en place pour empêcher les femmes de se libérer des contraintes esthétiques sont le résultat de politiques capitalistes soutenant dès lors un pouvoir traditionnel patriarcal.

Au niveau législatif, le contrôle du corps féminin demeure un enjeu sociétal et traduit les inégalités en termes de genre. La crise sanitaire de 2020 en est la preuve, et ce, à une échelle internationale en remettant en question le droit à l'avortement. Ce fut le cas aux États-Unis, et plus spécifiquement dans les états du Texas et du Mississippi, qui ont décrété que les IVG n'étaient désormais plus considérées comme des interventions médicales prioritaires. D'autres états ont également remis en question le droit à l'IVG ; en octobre 2020, les mobilisations militantes pour le droit à l'avortement en Pologne ont été fortement réprimées par le gouvernement ; celui-ci a avancé des arguments sanitaires pour justifier sa politique répressive. En Belgique, une proposition de loi présentée début 2020 avait pour volonté de faciliter les conditions d'accès à l'avortement, en prolongeant jusqu'à dix-huit semaines de grossesse la pratique de l'IVG, en réduisant le délai de réflexion de six à deux jours et en supprimant les sanctions pénales infligées aux personnes concernées. Ce dossier a été introduit au Conseil d'État en février mais s'est vu reporté en

<sup>38</sup> R. LE CARBOULEC, « Confinement : et si on foutait la paix aux corps des femmes ? », *Les Inrockuptibles*, le 15 avril 2020, [en ligne :] <https://www.lesinrocks.com/2020/04/15/actualite/societe/confinement-et-si-on-foutait-la-paix-aux-corps-des-femmes>, consulté le 24 novembre 2020.

raison de la crise sanitaire, jusqu'à ce que la question soit à nouveau remise à l'ordre du jour pendant l'été 2020. Actuellement, le gouvernement Vivaldi ne considère pas la question comme essentielle et s'abstient de tout commentaire à ce sujet.

### III. La prise de conscience

À bien des égards, nous avons relevé les inégalités croissantes sévissant depuis le début du confinement. Il faut cependant reconnaître que la crise sanitaire est également une période clé dont les avancées doivent désormais être soutenues. La multitude d'articles réalisés sur des sujets spécifiques aux rapports de genre à travers la dénonciation, des outils, des théories, etc. indique que cette crise est révélatrice des inégalités.<sup>39</sup>

La mobilisation virtuelle qui a lieu sur les réseaux sociaux est telle qu'elle a permis la diffusion de nombreux concepts théoriques mais également de témoignages et des exemples concrets d'injustice favorable à une prise de conscience générale. Instagram, Twitter ou même TikTok sont désormais devenus des plateformes de militance contemporaine utilisées notamment en grande majorité par les populations les plus jeunes ; cette mobilisation qui se déroule désormais en ligne permet de toucher plus facilement un public plus large parfois dans l'incapacité de s'exprimer en public ou de sortir de chez lui. Il est également dorénavant plus facile de prendre position face aux injustices juste en s'exprimant sur les réseaux sociaux ou en démontrant une sorte de soutien virtuel. Par contre, les plateformes comme TikTok peuvent être critiquées pour favoriser la diffusion de messages dévalorisants envers certaines minorités. À titre d'exemple, l'application est surutilisée pour

<sup>39</sup> Signalons que la crise révèle des inégalités à bien des niveaux : en matière de classe – les premiers à payer les conséquences de la crise sont les personnes dans des situations financièrement précarisées ; en matière de race – les violences policières en sont une preuve poignante ; en matière de droits LGBTQ, etc.

diffuser des injonctions envers le corps des femmes et renvoie une image très superficielle de ses utilisateurs. Il faut donc souligner le paradoxe de ce genre de réseau social ; à la fois nocif pour certains publics, il peut également devenir un outil de militance.<sup>40</sup>

Bien que la crise sanitaire témoigne de l'importance des mobilisations virtuelles, des rassemblements ont pu s'effectuer en présentiel en respectant les mesures sanitaires en vigueur : distances de sécurité, port du masque et contrôles extérieurs. À Bruxelles, un rassemblement a eu lieu le 22 novembre 2020 pour protester contre les violences faites aux femmes ainsi qu'à leur augmentation pendant le confinement.<sup>41</sup> Le maintien de ces rassemblements démontre la persévérance des militants et que, malgré la crise sanitaire, les luttes – féministes et autres – restent des préoccupations citoyennes.<sup>42</sup> D'autres initiatives en cours peuvent témoigner d'une prise de conscience féministe. Les démarches d'entraide ont œuvré pour soulager la santé mentale des femmes. Parmi celles-ci, des lignes téléphoniques ont été spécifiquement créées pour prévenir d'un soutien psychologique aux femmes<sup>43</sup> ; par ailleurs, le site *Solidaire Bruxelles* a recensé l'ensemble des initiatives pour créer une solidarité citoyenne pendant la crise de la Covid-19 à Bruxelles, notamment à l'égard des femmes.<sup>44</sup>

La crise sanitaire ne décourage pas les combats féministes mais renforce une prise de conscience générale sur les inégalités. Les débats s'intensifient et contribuent à s'interroger sur nos propres natures humaines et sur nos condi-

<sup>40</sup> P. VALLÉE, « "La face cachée de TikTok" : trois infos à retenir de la vidéo du Roi des rats », *Télérama*, le 6 mars 2019, [en ligne :] <https://www.telerama.fr/enfants/la-face-cachee-de-tiktok-trois-infos-a-retenir-de-la-video-du-roi-des-rats,n5887804.php>, consulté le 1 décembre 2020.

<sup>41</sup> « Mobilisation nationale contre les violences faites aux femmes », *Mirabal Belgium*, le 23 novembre 2020, <https://mirabalbelgium.wordpress.com/2020/11/23/manifestation-nationale-le-22-novembre-nationale-mobilisation-op-22-november>, consulté le 24 novembre 2020.

<sup>42</sup> D'autres manifestations ont été maintenues ou ont simplement eu lieu en raison d'injustices criantes durant le confinement. Suite à la mort de Georges Floyd, plusieurs rassemblements ont eu lieu un peu partout dans le monde, notamment à Bruxelles pour dénoncer les violences policières : « Une manifestation contre les brutalités policières et le racisme devant le SPF Justice », *Bx1*, le 29 août 2020, <https://bx1.be/bruxelles-ville/une-manifestation-contre-les-brutalites-policieres-et-le-racisme-devant-le-spf-justice>, consulté le 25 novembre 2020.

<sup>43</sup> « Initiatives et outils autour du COVID19 », *Femmes et santé ASBL*, <https://www.femmesetsante.be/ressources/initiatives-et-outils-autour-du-covid19>, consulté le 25 novembre 2020.

<sup>44</sup> « Soutien aux femmes », *Solidaire brussels*, [en ligne :] <https://solidaire.brussels>, consulté le 25 novembre 2020.

tions ainsi qu'à verbaliser les problèmes. Si les conséquences de cette période difficile sont à mesurer à des niveaux économiques, sociaux et politiques, elles sont également à considérer dans une optique réflexive et d'apprentissage. Par ailleurs, cette crise sanitaire permet de reconsidérer et d'admirer les élans de solidarité.

---

## Conclusion

Les crises sociétales sont des périodes enclines au renforcement d'un pouvoir autoritaire menant à un contrôle constant sur sa population. Les systèmes d'exploitation raciste, classiste et notamment sexiste, présents au sein de la société, ont instauré une main-d'œuvre peu coûteuse, sur laquelle se reposer en cas de besoin. Les femmes en sont encore les grandes représentantes d'où leur disponibilité dans la lutte contre le virus ; ce travail s'effectue tout en demeurant invisibilisé que ce soit dans l'espace public ou médiatique.

Cette période de trouble est également sujette à des mobilisations importantes pouvant être fondamentales dans les luttes féministes. En exposant les inégalités dans l'espace médiatique, il nous faut les prendre en considération afin de les disloquer plus facilement ; la lutte contre le coronavirus se déroule en même temps que les luttes sociales. Via les mobilisations virtuelles et la multitude de témoignages, notamment grâce aux canaux de communications actuels qui favorisent la vulgarisation des concepts, les publics impliqués se diversifient de plus en plus. La réflexion se développe désormais en dehors des cadres académiques et intellectuels. C'est l'occasion de réfléchir collectivement à des solutions durables sur la manière de rééquilibrer les rapports de genre à travers notamment des méthodes d'enseignement et d'éducation.

Les points abordés dans le cadre de cet article ne se résoudront pas tout seul à l'issue de la crise. Le travail à accomplir doit s'effectuer dès maintenant pour éviter de fermer les yeux sur les nombreuses injustices révélées. Nous proposons ici des pistes de réflexion pour tenter de poursuivre nos engagements.

La meilleure répartition des tâches et des fonctions essentielles est une mission qui s'effectue aussi en-dehors du cadre privé. En prenant conscience que les activités indispensables au maintien de notre système demeurent dévaluées, l'État doit fournir un travail de valorisation de ces tâches et envisager une meilleure rémunération des secteurs concernés ainsi que des personnes

qui y sont employées. Le travail effectué par les femmes – qui plus est, des femmes issues de milieux précaires et racisées – doit être enfin reconnu. Ce travail peut s'effectuer dans un premier temps à travers un système d'éducation non seulement sur le plan national mais également individuel. En effet, les lacunes en matière d'éducation se font sentir au sein du foyer ; il semble que les hommes ont du mal à faire face à leurs responsabilités. L'inaptitude, qui caractérise beaucoup d'entre eux, à s'occuper des autres les empêchent de contribuer favorablement aux différentes tâches. Pour soulager le travail domestique et répartir plus équitablement ces tâches, il faut investir dans l'éducation des nouvelles générations.<sup>45</sup>

Dans un deuxième temps, il est essentiel de laisser la parole aux femmes, leur donner l'occasion de s'exprimer et d'estimer ce qui leur semble indispensable pour travailler à un avenir meilleur. En effet, empêcher les femmes de prendre une place importante dans les prises de décision entraîne une incapacité à réfléchir à des solutions globales et inclusives pour tous et toutes. Ce genre d'initiative doit non seulement prendre en compte la parole des femmes mais également celle de chaque individu. Prendre en compte uniquement la voix de personnes déjà privilégiées serait inefficace dans une lutte féministe. Pour identifier les obstacles éventuels rencontrés et en venir à bout, il faut considérer les facteurs économique-socioculturels de chacun. Cela nécessite la création d'espace consacré à la parole et à l'écoute, ainsi que la formation des travailleurs sociaux investis afin de s'assurer que tous ces paramètres puissent être pris en compte.

Nous constatons que si le confinement est un contexte qui révèle les inégalités et en particulier les discriminations en matière de genre, il est également un levier qui les exacerbe à leur paroxysme. Nous aspirons à ce que l'État puisse se rendre compte des injustices engendrées et enfin les prendre en considération.

\*\*

Clara Van Der Steen est titulaire d'un master en Archéologie et Histoire de l'art (ULB) ainsi que d'un master en spécialisation en étude de Genre (UCL). Elle travaille au Pôle Recherche & Plaidoyer au sein du CPCP.

<sup>45</sup> J. DÉMAS, « Il y a une possibilité de comprendre le système dont les femmes sont prisonnières. Entretien avec Sandra Frey », *Qu'est-ce qu'on fait*, le 12 mai 2020, <https://www.qqf.fr/article/il-y-a-une-possibilite-de-comprendre-le-systeme-dont-les-femmes-sont-prisonnieres>, consulté le 12 novembre 2020.

---

## Pour aller plus loin...

---

- EMMA, « Il suffira d'une crise », *Emma Clit*, le 20 juillet 2020, <https://emmaclit.com/2020/07/20/il-suffira-dune-crise>, consulté le 24 novembre 2020.
- FALQUET J., *Imbrication, Femmes, race et classe dans les mouvements sociaux*, Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 2020, 304 p.
- HOCHSCHILD A. R., *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, Paris : La Découverte, coll. « Laboratoire des sciences sociales », 2017, 250 p.
- MOIRON-BRAUD E., « Les violences conjugales pendant le confinement : évaluation, suivi et propositions », *Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains*, 2020, 84 p.

VAN DER STEEN Clara, *Covid-19 et crise sanitaire : les inégalités de genre révélées*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 422, 2020, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/genre-confinement>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La pandémie de la Covid-19 a bouleversé les habitudes de vie de chaque individu que ce soit dans la sphère privée ou publique. Les transformations engendrées touchent particulièrement les minorités, renforçant les discriminations en vigueur dans la société, notamment en matière de rapport de genre. Les secteurs essentiels maintenus en fonction sont en majorité occupés par des femmes, celles-ci se devenant indispensables sur le terrain. Leur investissement dépasse la sphère professionnelle ; elles sont également investies au sein du foyer. Au-delà des activités spécifiquement féminines, la crise sanitaire révèle les inégalités à d'autres niveaux comme les violences faites aux femmes, le harcèlement de rue mais aussi la désappropriation de leur corps. Les inégalités déjà existantes dans la société sont renforcées en raison des troubles sévissant depuis 2020. Le but dans le cadre de cet article est d'examiner les conséquences de cette crise Covid-19 ainsi que de réfléchir aux moyens mis en place pour rééquilibrer les rapports de domination.

### **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

Avenue des Arts, 50-bt6 — 1000 Bruxelles

**0493 94 89 43 | [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be) | [www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)**

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :  
**[www.cpcp.be/publications/](http://www.cpcp.be/publications/)**